Société Herpétologique de France

Association loi 1901 agréée pour la protection de la nature depuis le 28 février 1978

Mon adhésion

☐ J'adhère pour la 1ère fois
☐ Je renouvelle mon adhésion

☐ **Adhésion individuelle – tarif réduit ◈ 11 €**
Étudiants, moins de 25 ans et demandeurs d'emploi (justificatif à fournir)

☐ **Adhésion individuelle ◈ 22 €**

☐ **Adhésion familiale (minimum 2 membres) ◈ 25 €**

☐ **Adhésion personne morale ◈ 30 €**
Entreprises, associations, institutions et collectivités

☐ **Adhésion bienfaiteur ◈ 70 €**

Total : _____ €

Je souhaite verser un don de ..... € à l'association.

Le versement de votre cotisation et vos dons ouvre droit à une réduction fiscale conformément aux art. 200 et 238 bis du Code Général des Impôts : déduction de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable pour les personnes physiques, déduction de 60 % dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaires pour les personnes morales.

Mes informations

Nom : ..... Prénom : .....

Pour les adhésions familiales, noms et prénoms des membres : .....

Pour les personnes morales, nom de la structure (copie des statuts à fournir) : .....

Adresse : .....

Code postal : ☐☐☐☐☐ Ville : .....

Téléphone : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Mail : ..... @ .....

Comment ai-je découvert la SHF ?

☐ Site internet ☐ Facebook ☐ Twitter ☐ Congrès annuel ☐ Journée de la Conservation ☐ Autre, à préciser :

En tant qu'adhérent(e) de la Société Herpétologique de France, je m'engage à respecter la charte déontologique, à savoir :

1. Respecter les statuts de l'association et notamment son article premier,
2. Respecter la réglementation en vigueur concernant la protection des espèces d'Amphibiens et de Reptiles, ainsi que leur commerce,
3. Être attentif à toute atteinte à l'existence des Amphibiens et des Reptiles, que ce soit de manière directe ou concernant leurs conditions et milieux de vie,
4. Ne pas utiliser le nom de la SHF ni ses supports de communication sans accord préalable du Conseil d'Administration de l'association.

NB : Les statuts de la SHF ainsi que les adresses permettant de connaître la réglementation en vigueur des taxons concernés sont disponibles sur le site internet http://lashf.org/

Toute nouvelle adhésion est validée par le Conseil d'Administration.

Date : .....

Signature :

Renvoyez ce bulletin complété, daté et signé avec votre chèque à l'ordre de la SHF à l'adresse suivante :
SHF – c/o Isabelle Chauvin – 2014 Route de Roquefort – 32360 Peyrusse Massas

Pour toute information, merci de contacter Isabelle Chauvin, Responsable administrative et financière à l'adresse suivante : isabelle.chauvin@lashf.org ou au 06 06 97 41 74.